

Avis de constitution

SOCIETE « THALMO CI SARL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera Ciad,
non loin du groupe scolaire Pavillon de la Grâce, Lot 0,
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2026, et enregistrés le 03/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THALMO CI SARL »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
• Conditionnement et Distribution, Commerce
général, Import-Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
Ciad, non loin du groupe scolaire Pavillon de la Grâce, Lot
0, Ilot 0

Dirigeant(s) M BOUHOUT TARIK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01184 du 24/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13936/GTCA/RC/2026 du 24/02/2026

